



Madame la Rectrice,
Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA de l'académie de Poitiers

Il y a tout juste un mois, un des nôtres tombait, assassiné ; d'autres personnels du lycée Gambetta d'Arras, étaient gravement blessés. En cause, un ancien élève radicalisé qui s'est introduit dans l'établissement avec l'intention de s'en prendre aux enseignant-es, de s'en prendre aussi à l'Ecole et ce qu'elle représente, au travers de ces personnes.

Nous n'étions pourtant pas remis - et comment pourrions nous l'être - de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty.

Une nouvelle fois la communauté éducative a été ébranlée.

Une nouvelle fois nous avons eu droit aux déclarations d'amour enflammées des politiques de tout bord.

Et pourtant très vite, après l'émotion, la colère a surgi chez les personnels de l'éducation nationale : colère devant cette pantomime, devant les récupérations politiques ; colère devant l'affairisme du moment de la part du pouvoir en place qui quelques jours auparavant jetait sans vergogne son mépris au visage de nos représentants nationaux lors d'une audience à la commission des affaires culturelles et de l'éducation ; colère devant les suppressions de postes année après année, le manque criant d'adultes devant les élèves ; colère devant les tergiversations toujours, en matière de sécurisation des écoles et établissements même s'il ne s'agit pas de bunkériser l'école ; colère devant la suppression de postes des équipes pluriprofessionnelles qui ne sont plus en capacité de travailler sur la prévention des risques. On pourra toujours nous rétorquer que quelques postes en plus n'auraient rien changé à la détermination de cet individu.

Certes. Mais qui pour ne pas voir que l'Ecole n'est plus un sanctuaire ?

L'a-t-elle jamais été ?

Qui pour ne pas voir que vulnérable, dépourvue, elle subit la violence que suscite notre modèle social au moment même où l'on attend de l'Ecole des solutions à tous les problèmes. Toujours plus avec toujours moins : tel est le programme d'austérité auquel la majorité présidentielle soumet les services publics, l'Ecole en particulier, ses agent-es, ses usager-es. L'exaspération est grande dans nos rangs.

Elle l'est d'autant plus que le budget 2024 qui se discute actuellement à l'Assemblée et à coup de 49.3 d'ailleurs orchestre encore des suppressions de postes, que les groupes de travail qui travaillent actuellement sur l'attractivité de nos métiers passent à côté de l'essentiel : il faut, pour que l'Ecole remplisse le rôle conséquent qu'on attend d'elle, que ses agent-es soient en nombre, justement rémunéré-es pour les missions qu'ils et elles accomplissent et mieux considéré-es, que leurs conditions de travail s'améliorent durablement.

Or, en lieu et place d'une revalorisation qui se voulait « historique », le choix a été fait de la prime et pas pour toutes et tous ; en matière d'accès à la classe exceptionnelle, le choix serait demain de l'arbitraire le plus complet au moment même où nos carrières s'allongent ; le choix a été fait du pacte, dont on observe aujourd'hui qu'il peut être proposé à qui le veut pour un peu tout et souvent n'importe quoi, sans aucun respect des textes en vigueur.

Pour répondre à la commande ministérielle, certain-es chef-fes d'établissement sont bien peu regardants de l'argent public.

De la même manière, à l'affût de la moindre heure de cours perdue, une pression s'exerce au sein des équipes pour des remplacements dont l'ambition pédagogique, formatrice n'est, de toute évidence, pas la priorité.

Ajoutons à ce sinistre tableau les conditions d'accès à la formation continue, les injonctions pressantes à mettre en œuvre des journées thématiques au gré de l'actualité, comme avec le harcèlement, et on comprend alors pourquoi il faille prolonger le délai d'inscription aux concours de l'enseignement et en faire une promotion tapageuse dans les médias, pourquoi il faille envisager une nouvelle réforme de la formation initiale.

Sur la question du harcèlement précisément - réalité tragique de nos écoles et établissements - ce n'est sûrement pas de renseigner un questionnaire anonyme en classe entière et sur un temps dédié qui permettra d'éradiquer ce fléau.

Tout au mieux, et encore, pourra-t-on en faire un état des lieux.

Mais quant aux moyens de lutter, il faut du temps, des équipes pluriprofessionnelles étoffées : des infirmières, des assistantes sociales, des personnels formés et qualifiés qui dialoguent, écoutent et travaillent au quotidien la laïcité ; il faut des AED pourtant toujours moins nombreux et auxquels on confie chaque jour des tâches plus lourdes et conséquentes ; il faut respecter les initiatives de ces équipes ; il faut encore des savoirs, des programmes ambitieux et applicables qui forment patiemment et puissent convaincre de l'importance de l'humanisme, du respect de l'autre, de la solidarité.

Alors, à la lueur de ce que nous venons de dénoncer ici, il est assez aisé de prévoir quelle sera notre appréciation des points soumis à l'ordre du jour.

Sans doute faudra-t-il multiplier les dispositifs par lesquels soutenir et aider, accompagner les personnels dans l'exercice de leurs missions.

Pour y parvenir vraiment, il faudrait du temps là encore. Il faudrait que chaque agent·e puisse bien identifier les possibilités qui lui sont offertes.

Le défi de la communication reste entier sur ce point aussi, même si la formalisation de ces dispositifs ici est un premier pas.

Sur la question de la revalorisation indemnitaire des personnels administratifs et ITRF, la FSU et la CGT Educ'action notent la volonté d'une convergence des montants de l'IFSE pour les trois académies de la Région mais continuent de dénoncer la différence des montants de base de l'IFSE entre la filière administrative et technique (pour un même corps et un même grade) alors même qu'elles ont une DGRH unique. La FSU et la CGT Educ'action réaffirment leur opposition au RIFSEEP et continuent de demander l'intégration des primes dans le salaire et la revalorisation du point d'indice.

Quant au constat budgétaire de rentrée, il corrobore la logique désastreuse que nous ne cessons de dénoncer.

La même logique comptable continue de s'exercer au détriment de la réussite de l'élève, au détriment des conditions d'exercice des personnels.

Dans le second degré, c'est la deuxième année au moins que les moyens prévus au budget ne sont pas consommés. C'est incompréhensible aux personnels en poste qui mesurent les besoins criants des élèves qui leur sont confiés, toujours trop nombreux dans les classes, malgré les chiffres affichés ici.

Chaque année, les établissements subissent une purge au moment de la préparation de rentrée ; on charge les classes ; on impose des HSA pour, au bout du compte, produire un bilan budgétaire plus austère encore que ce que prévoyait le budget initial.

On refuse aux équipes les quelques heures qu'elles osent quémander. Or les forces sont partout exsangues.

Les chiffres pour les lycées généraux et technologiques sont ici obscènes.

On s'étonnera que de moins en moins d'élèves s'essayent à la Seconde générale puis à la Première générale et technologique ?

Regardons objectivement ce que la réforme du lycée leur a fait subir ; regardons objectivement les moyens accordés aux équipes pour penser une remédiation durable que ne peuvent garantir les HSE distribuées en début d'année au titre de « je réussis le lycée ». Il y a ici un cercle vicieux qui doit être corrigé.

Nul besoin de « rustine » quand on a pris soin de ne pas abimer les personnes en amont.

Un mot sur la voie professionnelle : engagement avait été pris de garantir les dotations et ce malgré la réforme en cours. Cet engagement n'a pas été tenu.

Nous réitérons d'ailleurs ici notre opposition forte à cette réforme qui par-delà les éléments idéologiques qu'elle porte, ne manquera pas de poser de sérieux problèmes.

Concernant la mise en place de la réforme pour la rentrée 2024, les deux scénarii présentés par Mme Carole Grandjean aux organisations syndicales concernant la mise en place de la mesure 2 (enseignement en effectifs réduits) et de la mesure 4 (réorganisation de l'année de terminale) non seulement conduisent une fois de plus à des pertes d'heures d'enseignements, à la création de groupes de niveau dont on connaît l'inefficacité pour traiter la difficulté scolaire mais encore à la mise en place de calendriers absurdes pour la classe de terminale.

Ces mesures sont totalement hors-sol car elles méconnaissent le fonctionnement et l'organisation de nos LP. Plus grave elles ne tiennent pas compte de nos élèves et de leurs rythmes d'apprentissage.

Dans la voie pro, ce n'est pas plus d'entreprise dont nos élèves ont besoin mais plus d'école. Avec les familles de métiers (dispositifs catastrophiques pour l'orientation des élèves) le bac pro a été dé-professionnalisé et réduit de fait à deux ans et demi ; avec cette réforme, force est de constater qu'il va passer à deux ans.

Enfin, nous terminerons en disant haut et fort notre attachement à la paix, qu'il s'agisse de l'Ukraine dont l'opinion a oublié un peu vite qu'elle subit toujours une guerre meurtrière et injuste, qu'il s'agisse aujourd'hui de la situation au Moyen-Orient où se joue une guerre effroyable dont les populations - les enfants en tout premier lieu- sont victimes.

Nous condamnons l'ensemble des actes et crimes de guerre, ainsi que toutes les violences qui font que les populations civiles sont les principales victimes de ce conflit.

Nous demandons un cessez-le-feu immédiat. Il est urgent de travailler sincèrement à une paix juste et durable dans cette partie du monde aussi.